Image not found or type unknown

Accusé de vols sans preuves concrète

Par **NeedHelp23**, le **04/05/2011** à **22:14**

Bonjour,

J’ai un assez gros problème. Je suis accusé de vol de vêtements par mon employeur sans preuves concrètes. Je m’explique :
dans notre stock il y a un long couloir, et à une de ses extrémités il y a une caméra fixe. A gauche de ce couloir, il y a les vestiaires ainsi que la réserve de cartons, ceux que la caméra ne voit pas. Il m’est arrivé à plusieurs reprises d’allé déposé des cartons et directement après de passer par mon vestiaire pour voir si je n’avais pas eu d’appels ou tout simplement pour allé manger un petit quelque chose.
Du coup, on m’accuse d’avoir transporté des vêtements dans des cartons et de les avoir mis dans mon vestiaire. Chose que la caméra ne peux pas voir.

Samedi dernier, j’ai été convoqué par mes 2 supérieurs dans leur bureau. Et ils m’ont accusé direct de vols en mal me parlant et en me menaçant d'appeler la BAC. Je n’est jamais eu de soucis avec la justice, je suis quelqu’un de calme sans histoire et j’ai eu tellement peur, que sous leurs pressions j’ai avoué des vols que je n’avais pas commis. Je sais, c’est pas malin mais sur le coup c’est le seul truc que j’ai trouvé pour tenter de calmer le jeu. Bien heureusement je n’ai absolument pas signé mes dires.

Je suis encore convoqué samedi pour savoir ce qu’il va m’arriver. Si je suis viré, si ils portent plainte contre moi. J’ai tellement peur et honte. Honte car ils m’avaient promis que ça ne sortirait pas du bureau, mais en quelques heures toute la société était au courant et je suis maintenant un voleur aux yeux de tout le monde.

Si je demande votre aide c’est parce que je ne sais pas quoi faire, ni quoi dire samedi prochain durant la convocation. Je me sens tellement mal que je n’ose pas sortir de chez moi depuis, de peur de rencontrer un de mes collègue...

Merci.

Par **P.M.**, le **04/05/2011** à **22:25**

Bonjour,
Mais il faudrait déjà savoir où vous en êtes par rapport à l'entreprise et si vous continuez à travailler...

Par **NeedHelp23**, le **04/05/2011** à **22:28**

Je suis pour le moment en mise à pied jusqu'à samedi, et je n'ai pas eu de contacts avec eux depuis la première convocation.

Par **P.M.**, le **04/05/2011** à **22:36**

Il s'agit vraisemblablement d'une mise à pied conservatoire pendant le temps de la procédure avec convocation à un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement...
Je vous conseillerais déjà de vous y faire assister de préférence par un représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié comme cela doit être rappelé dans la convocation...

Par **NeedHelp23**, le **04/05/2011** à **22:41**

Oui j'ai appelé aujourd'hui un conseiller du salarié, et je dois le recontacter demain.

Par **P.M.**, le **04/05/2011** à **22:50**

Vous pourrez ainsi le rencontrer avant l'entretien et je pense qu'il vous sera de bons conseils...

Par **Bra21**, le **09/11/2018** à **01:12**

Bonjour, je suis accuser de vol de vetements, j'etait en stage de 2 semaines, la patronne me reproche d'avoir passer du temps dans la reserve ce qui est normal d'une car que je cherchais les profuits que les clients voulais car je ne connaissaient pas leur endroir exact, puis il m'arrivait de boire, allerau toilettes regarder mon telephone, je stresse car j'ai pas voler, puis elle me soupçonne moi car elle m'a vu un soir avec un amis devant le magasin, avec un comportement suspect apparament. Merci de m'aider vraiment car j'ai trop d'aprehension si ca va a la police je tiendrai pas mentalement a subir ces accusations.

Par **P.M.**, le **09/11/2018** à **08:31**

Bonjour,
Je pense que pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet en supprimant votre message sur celui-ci pour qu'il n'y ait pas de doublon...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés